

Plastique : un recyclage en toc

JUSTE ce test : regarder chaque soir le contenu de sa poubelle. Le volume des déchets plastique baisse-t-il ? Non. Il ne fait qu'augmenter. Pourtant, nous avons le vague souvenir que certains emballages à usage unique ont été interdits. Mais les dérogations. Les exceptions. Tout ce qui échappe à la loi au si joli nom, Agec, pour « Anti-Gaspillage pour une économie circulaire ». Oui, ça monte.

Vive la croissance ! Il est prévu que, d'ici à 2060, le marché mondial des matériaux plastiques triple de volume. Les décharges se multiplient, les océans applaudissent. Mais rassurons-nous : le recyclage est en marche, non ? La France et l'Europe et l'ONU n'ont-elles pas chacune à leur niveau lancé de vastes plans, défini d'ambitieux objectifs ? Chez nous, ce sera 100 % de recyclage des emballages à usage unique d'ici à 2025, carrément ! Du pipeau (1).

Voyez les consignes pour

bouteilles en plastique. On nous promet depuis 2019 de jolis conteneurs dans les hypermarchés, où le client viendrait rapporter sa bouteille (facturée 20 centimes de plus). Ça ne se fera pas. Les discussions entre industriels et élus ont définitivement capoté la semaine dernière.

Il faut dire que les collectivités, qui ont lourdement investi dans les centres de tri, n'ont pas envie que les industriels et les grandes enseignes leur piquent les bouteilles en PET, lesquelles constituent, dans le grand futoir plastique, le seul gros volume facilement recyclable (et encore, pas plus de trois fois). Et donc monnayable.

Le reste ? Un vrai casse-tête ! Essayez de recycler un emballage de chips, qui mêle plastique et aluminium : infaisable. Tout est à l'avenant. Et la France est un des pays européens les plus mauvais en la matière. La collecte des déchets plastique y est si mal



faite (pas plus de 10 % des Français bénéficient d'une collecte séparée) que seuls 27 % des emballages plastique sont actuellement collectés et recyclés. L'objectif affiché de 100 % en 2025 ne sera donc jamais atteint, tout le monde le sait...

N'empêche que, actant l'échec de la consigne, le ministre Béchu a eu cette phrase historique : « Nous devons être inflexibles sur les objectifs, tout en étant souples sur les moyens pour y parvenir » (« La Croix », 29/9). A graver en lettres de feu sur un pot de yaourt !

On le sait : le recyclage, c'est la tarte à la crème. L'inénarrable Luc Ferry nous en rebat les oreilles. Sa conviction ? Mais bien sûr que les décroissants (rires dans la salle) ont tort, car il est possible de produire et de consommer toujours plus, c'est simple : tout ce qu'on crée, on le recycle à l'infini, et hop ! Il y a juste un petit détail. Ça n'a jamais marché. Même les jouets Lego viennent de renoncer à fabriquer leurs briques emboîtables à partir de bouteilles en plastique recyclé. Ruineux, énergivore. Ça ne marche pas.

Jean-Luc Porquet

(1) « 60 Millions de consommateurs », octobre 2023.